

# Concours d'informaticien des Finances publiques

Vous avez un **Bac +3**  
et êtes passionné  
d'informatique ?



# Qui ?

mieux que vous  
pour réussir  
nos concours ?



# Qui sommes-nous ?

**La direction générale des Finances publiques est une direction du ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, un ministère engagé au service d'une économie forte et durable.**

**Elle compte près de 95 000 agents et offre plus de 50 métiers dans des domaines variés.**

Par exemple :

- Lutte contre la fraude fiscale
- Tenue de la comptabilité de l'État
- Conseil aux collectivités locales
- Accompagnement et soutien aux entreprises
- Calcul et recouvrement de l'impôt
- Gestion de patrimoine immobilier de l'État

Tous nos métiers sont à découvrir sur

[rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr](https://rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr)

# Des métiers au cœur de l'État

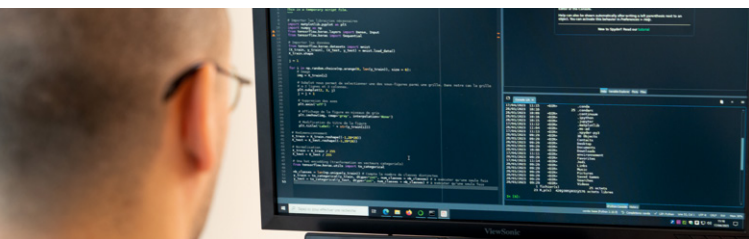
**Du prélèvement de l'impôt  
aux mesures de soutien  
aux entreprises, les Finances  
publiques pilotent les grands projets  
qui structurent la vie économique  
du pays.**

**Notre Service des systèmes  
d'information est l'acteur privilégié  
pour porter ces ambitions  
et améliorer le quotidien administratif,  
économique et social de l'ensemble  
des usagers.**

Vous pourrez y prendre part  
et exercer des métiers  
à responsabilités tels que :

l'inspecteur analyste, en charge de grands  
projets qui réalise les études nécessaires, rédige  
les cahiers des charges, procède à des contrôles  
de conformité architecturale ou encore  
à des travaux de développement et de maintenance ;

l'inspecteur programmeur  
d'exploitation (PSE) qui contribue  
à optimiser les performances du système  
informatique, à la gestion de la sécurité et joue  
un rôle fondamental d'assistance et de conseil.



# Des équipes au service de tous

**Citoyens, entreprises, collectivités...  
les Finances publiques soutiennent  
et accompagnent tous les acteurs  
et mettent leur savoir-faire en faveur  
de l'intérêt général.**

Cela se traduit dans tous nos domaines  
d'activité et d'expertise :

- Architecture
- Développement
- Déploiement automatisé
- Intégration
- Exploitation
- Assistance
- Cybersécurité

Et, en s'appuyant  
sur les technologies  
d'intelligence  
artificielle, Big Data  
et Cloud.

# Nos agents partout sur le territoire

Avec une présence dans 2 700  
communes et plus de 4 000 points  
de contacts sur l'ensemble du territoire  
en métropole, en Outre-Mer et même  
à l'international, les possibilités  
de mobilité sont nombreuses.

# Qui mieux que vous ?

**Vous souhaitez donner du sens à votre métier et nos missions vous intéressent ?**

**Passez les concours informatiques des Finances publiques. Organisés une fois par an, ils se composent d'épreuves écrites et orales.**

Un concours adapté aux différents profils

Découvrez les modalités du concours sur [rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr](http://rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr) > Rejoindre les Finances publiques > Concours > Des concours informatiques pour tous les niveaux

Annales, rapports du jury, supports multimedia et partenaires sont mis à votre disposition pour vous accompagner dans la préparation.

Une formation rémunérée

Après votre réussite au concours, vous bénéficierez d'une formation rémunérée dans un de nos établissements de l'École nationale des Finances publiques pour apprendre les fondamentaux du métier et rencontrer vos futurs collègues.



## De vraies perspectives de carrières

Tout est mis en œuvre pour vous offrir des conditions de travail motivantes.

- La rémunération<sup>(1)</sup> de 30 671 € pour un poste d'inspecteur analyste et 32 445 € pour un poste d'inspecteur PSE en Île de France, en début de carrière ;
- Évoluer régulièrement et passer aux grades supérieurs tous les 4 à 6 ans. Aux Finances publiques, 5 agents sur 6 bénéficient d'une promotion au cours de leur carrière.
- L'environnement de qualité, avec une attention particulière portée à l'organisation des espaces de travail et près d'un collaborateur sur deux en télétravail.

---

<sup>(1)</sup> Rémunération nette annuelle minimale au 1<sup>er</sup> janvier 2024 en début de carrière (1<sup>er</sup> échelon) avant prélèvement à la source, hors avantages familiaux, hors fonctions particulières pour une activité à temps plein.

---

[rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr](https://rejoindrelesfinancespubliques.gouv.fr)



**Au ministère de l'Économie et des Finances**  
mettez votre talent au service d'une économie forte et durable.